



Situation nette

Les administrations publiques moins riches

La très forte perte de valeur du patrimoine des administrations publiques depuis 2007



© Freepik



Mécomptes publics, François Ecalle

Les administrations publiques françaises (État, collectivités locales et organismes sociaux) sont fortement endettées mais elles détiennent, en contrepartie de leurs dettes, d'importants actifs financiers et non financiers qui doivent être pris en compte pour analyser la soutenabilité des finances publiques.

Les actifs et passifs des administrations publiques en comptabilité nationale ne sont pas consolidés et sont exprimés en valeur de marché (le prix auquel ils sont échangés), alors

que la dette publique au sens du traité de Maastricht est consolidée, elle est exprimée en valeur faciale (la valeur de remboursement in fine) et correspond à seulement une partie des passifs des administrations publiques (les charges dues en fin d'année mais restant à payer en sont par exemple exclues).

Si la dette au sens du traité de Maastricht représentait 98,4 % du PIB fin 2018, le passif des administrations publiques s'élevait ainsi à 135,8 % du PIB. Il était imputé pour 79 % aux administrations centrales (l'État et ses opérateurs).

■ "Si la dette au sens du traité de Maastricht représentait 98,4 % du PIB fin 2018, le passif des administrations publiques s'élevait ainsi à 135,8 % du PIB"

Les actifs financiers (prêts, actions...) des administrations publiques représentaient 58,6 % du PIB fin 2018. Ils étaient détenus pour 53 % par les administrations centrales et 32 % par les administrations de sécurité sociale.

Les actifs non financiers représentaient 89,9 % du PIB fin 2018. Ils étaient constitués de terrains pour 40 % et d'ouvrages de génie civil pour 31 %. Ils étaient détenus pour 70 % par les administrations publiques locales.

Une valeur nette équivalente à 12,8 % du PIB à la fin 2018

La valeur nette du patrimoine des administrations publiques (actifs – passifs) était de 302 Mds€, soit 12,8 % du PIB, à la fin de 2018. La valeur nette du patrimoine des administrations publiques centrales était fortement négative (- 1 296 Mds €), car elles portent l'essentiel de la dette publique, et celle du patrimoine des administrations locales était très positive (+ 1 422 Mds €), car elles détiennent l'essentiel des actifs non financiers.

■ "La valeur nette du patrimoine des administrations publiques est passée de 28 % du PIB fin 2002 à 58 % fin 2007, cette hausse résultant essentiellement de la revalorisation de leurs terrains. Elle a ensuite baissé de presque 50 points de 2007 à 2016 pour passer au-dessous de 10 % du PIB"

La valeur nette du patrimoine des administrations publiques est passée de 28 % du PIB fin 2002 à 58 % fin 2007, cette hausse résultant essentiellement de la revalorisation de leurs terrains. Elle a ensuite baissé de presque 50 points de 2007 à 2016 pour passer au-dessous de 10 % du PIB, essentiellement du fait de l'augmentation des passifs. Elle a légèrement augmenté entre fin 2016 et fin 2018 (+ 4 points) car la dette a été stabilisée et les actifs ont été revalorisés.

Cette légère inflexion sur les deux dernières années est loin de compenser la très forte perte de valeur du patrimoine des administrations publiques depuis 2007.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)